



Philippe NIZOU
32, Rue Neuve
78610 LES BREVIAIRES
Tél ./Fax : 01.34.84.69.71
Port. : 06.09.68.88.30
lafinancieredelarchipel@orange.fr
www.lafinancieredelarchipel.com

**FICHE
D'INFORMATIONS
LEGALES**

Conseil en Gestion de Patrimoine – Diplômé de 3^e cycle de l'Université de Clermont-Ferrand – Membre de l'ANCDGP
– Membre de l'Anacofi-CIF sous le N°E001295 - CIF - Courtier N° ORIAS : 07.008.022 www.orias.fr
Autorité de tutelle ACPR / AMF

Titulaire de la Compétence Juridique Appropriée – RC PRO :2.401.200/RD00022591T

La Financière de l'Archipel est EURL au capital 1000 euros / RCS Versailles : 482 526 746 – N° TVA Intracommunautaire : FR 71 482 746 000 11
Carte professionnelle n° CPI 7801 2018 000 026 33C permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce
sans manquement de fonds délivrée par la CCI Paris Ile de France le 03/04/2018

FICHE D'INFORMATION LEGALE

Vous avez choisi de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

ENTREPRISE

Que le CIF exerce en nom propre ou dans le cadre d'une société, cette partie résume les aspects administratifs de l'entreprise :

La Financière de l'Archipel

32 rue neuve 78610 Les Bréviaires

N° SIREN : 482 526 746

Code NAF : 741G

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance. Banque et Finance (**ORIAS**) sous le numéro 07008022 – <https://www.orias.fr/welcome> au titre des activités de :

-CIF enregistré auprès de l'association nationale des Conseils Financiers – CIF (ANACOFI-CIF) , association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (**AMF**) , adresse courrier : 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 , www.amf-france.org .

-IAS, Courtier en assurance et type B d'intermédiaire. Cette activité est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (**ACPR**), adresse courrier :61 rue Taitbout 75436 PARIS Cedex 09-
<http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Il est par ailleurs :

Agent Immobilier-Carte n° CPI 7801 2018 000 026 33C sans maniement de fonds délivrée par la CCI Paris Ile de France le 03/04/2018

L'activité est contrôlable par le CNTGI et la DGCCRF.

Assurance A.I.G Europe 16 place de l'iris Tour CB21 92400 COURBEVOIE N° de Contrat:RC PRO 2.401.200/RD00022591T / Garantie financière 110 000€ par période de garantie

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE ET GARANTIE FINANCIERE

Assurance : A.I.G Europe 16 place de l'iris Tour CB21 92400 COURBEVOIE

N° de Contrat:RC PRO 2.401.200/RD00022591T

I.O.B.S.P	800 000 € par période d'assurance
C.I.F	150 000 € par période d'assurance
Courtier	2 000 000 € par période d'assurance
Agent Immobilier/ Transaction	150 000 € par période d'assurance Garantie financière 30 000 € par période d'assurance
Compétence Juridique Appropriée	70 000€ par période d'assurance
Responsabilité Des Dirigeants	150 000 € par période d'assurance

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

PARTENAIRES COMPAGNIES et FOURNISSEURS

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Suravenir Vie Plus	Assureur	Démarchage	Commission
Cardif	Assureur	Démarchage	Commission
Aviva	Assureur	Démarchage	Commission
Groupe Pichet	Promoteur	Démarchage	Commission
Cafpi/crédit Foncier	Banque	Démarchage	Commission
GDP Vendôme	Promoteur	Démarchage	Commission
Groupe Carrere	Promoteur	Démarchage	Commission

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Honoraires de conseil :

- Forfait 1^{er} entretien : 150€ HT/ 180 TTC (TVA 20%)
- Tarification horaire : 150€ HT/ 180 TTC (TVA 20%)

Honoraires selon la mission :

Bilan Patrimonial, Assistance aux Placements Financiers, Aide aux déclarations fiscales, suivi annuel, etc.

Commissions sur produits :

Droits d'entrée sur Placements Financiers, rétrocessions par promoteurs sur opérations de Défisicalisation

Le Client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 85% de ceux-ci.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n°2012-07 du 13/07/12-Maj 24/04/13 et 17/10/2014)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 32 rue Neuve - 78610 Les Bréviaires .

Par tel/ fax : 06 09 68 88 30 / 01 34 84 69 71

ou par mail : lafinancieredelarchipel@orange.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Saisir un médiateur :

Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche

Médiateur de l'AMF

Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse

75082 Paris cedex 02

Site : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières

Médiation de la consommation - ANM Conso

62 rue Tiquetonne 75002 PARIS

Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp

Site internet IMMOBILIER : www.anm-conso.com/anacofi-immo

DATE ET SIGNATURE

Le client Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____	Le conseiller Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____
--	--

